



**Développement de carrière et perfectionnement  
professionnel**

**Programmes, cours et politiques de l'Université  
2017-2018**





*Renseignements sur la publication*

Publié par

**Gestion de l'effectif étudiant**

Université McGill  
3415, rue McTavish  
Montréal (Québec) H3A 0C8  
CANADA

Contenu intégral © 2017 Université McGill. Tous droits réservés, y compris toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit.

L'Université McGill se réserve le droit de modifier les données apparaissant dans cette publication, notamment en corrigeant des erreurs, en apportant des correctifs aux droits de scolarité, aux horaires d'admission et aux exigences relativement aux unités et en modifiant partiellement la présentation ou reproduction interdite.

- 1 Développement de carrière et perfectionnement professionnel, page 9
  - 1.1 Développement de carrière et perfectionnement professionnel à l'École d'éducation permanente, page 9
  - 1.2 Coordonnées, page 9
  - 1.3 Personnel administratif, page 9
  - 1.4 Perfectionnement professionnel et perspectives d'emploi, page 10
- 2 Programmes de certificat de premier cycle et BCom à temps partiel, page 10
  - 2.1 Programmes de certificat, page 10
    - 2.1.1 Certificat en comptabilité, page 11
      - 2.1.1.1 Certificat (Cert.) comptabilité (30 unités) , page 11
      - 2.1.1.2 Coordonnées de l'Ordre des CPA, page 12
    - 2.1.2 Certificat en finance appliquée, page 12
      - 2.1.2.1 Certificat (Cert.) finance appliquée (30 unités) , page 12
    - 2.1.3 Certificat en marketing appliqué, page 13
      - 2.1.3.1 Certificat (Cert.) marketing appliqué (30 unités) , page 13
    - 2.1.4 Certificat en informatique et en technologies de l'information, page 13
      - 2.1.4.1 Certificat (Cert.) informatique et en technologies de l'information (30 Unités) (30 unités) , page 13
    - 2.1.5 Certificat en entrepreneuriat , page 14
      - 2.1.5.1 Certificat (Cert.) en entrepreneuriat (30 unités) , page 14
    - 2.1.6 Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux, page 15
      - 2.1.6.1 Certificat (Cert.) gestion des services de santé et des services sociaux (30 unités) , page 15
    - 2.1.7 Certificat en gestion des ressources humaines, page 15
      - 2.1.7.1 Certificat (Cert.) gestion des ressources humaines (30 unités) , page 15
    - 2.1.8 Certificat en gestion d'entreprise autochtone, page 16
      - 2.1.8.1 Certificat (Cert.) gestion d'entreprise autochtone (30 Unités) (30 unités) , page 16
    - 2.1.9 Certificat en gestion, page 16
      - 2.1.9.1 Certificat (Cert.) gestion (30 unités) , page 16
    - 2.1.10 Certificat en gestion des relations publiques et des communications, page 17
      - 2.1.10.1 Certificat (Cert.) gestion des relations publiques et des communications (30 unités) , page 17
    - 2.1.11 Certificat en développement de logiciels , page 18
      - 2.1.11.1 Certificat (Cert.) développement de logiciels (30 unités) , page 18
    - 2.1.12 Certificat en logistique et gestion de la chaîne d'approvisionnement , page 18
      - 2.1.12.1 Certificat (Cert.) logistique et gestion de la chaîne d'approvisionnement (30 unités) , page 19
  - 2.2 Baccalauréat en commerce pour les étudiants à temps partiel, page 19
    - 2.2.1 Critères d'admission, page 19
    - 2.2.2 Candidats titulaires d'un diplôme de cégep (DEC), page 20
    - 2.2.3 Les candidats provenant d'un autre établissement, page 20
    - 2.2.4 Candidats d'âge adulte, page 20
    - 2.2.5 Transferts entre .753 256.742 Tm(/F2 8.1 Tf(tablissement,)Tj1 0 0 1 290.979 139.772 Tm( p8mge m( page )Tj1 0 0 1 130.49r2.4)Tj1 0 0 1d79 139.772



- 
- 3.1.4.1 Diplôme (Dip.) finance appliquée (30 unités) , page 38
  - 3.1.5 Diplôme en marketing appliqué, page 38
    - 3.1.5.1 Diplôme (Dip.) marketing appliqué (30 unités) , page 39
  - 3.1.6 Diplôme en entrepreneuriat, page 39
    - 3.1.6.1 Diplôme (Dip.) entrepreneuriat (30 unités) , page 39
  - 3.1.7 Diplôme en gestion des services de santé et des services sociaux, page 40
    - 3.1.7.1 Diplôme (Dip.) gestion des services de santé et des services sociaux (30 unités) , page 40
  - 3.1.8 Diplôme en gestion des ressources humaines, page 41
    - 3.1.8.1 Diplôme (Dip.) gestion des ressources humaines (30 unités) , page 41
  - 3.1.9 Diplôme en gestion intégrée de l'aviation, page 41
    - 3.1.9.1 Diplôme (Dip.) gestion intégrée de l'aviation (30 unités) , page 42
  - 3.1.10 Diplôme en technologies liées au commerce sur Internet, page 42
    - 3.1.10.1 Diplôme (Dip.) technologies liées au commerce sur Internet (30 unités) , page 42
  - 3.1.11 Diplôme en gestion, page 43
    - 3.1.11.1 Diplôme en gestion – Concentration en entrepreneuriat, page 43
    - 3.1.11.2 Diplôme en gestion – Concentration en commerce international, page 44
    - 3.1.11.3 Diplôme en gestion – Concentration en commerce sur Internet, page 45
  - 3.1.12 Diplôme en gestion – Général, page 45
    - 3.1.12.1 Diplôme (Dip.) en gestion — Général (30 unités) , page 46
  - 3.1.13 Diplôme en gestion des relations publiques et des communications, page 46
    - 3.1.13.1 Diplôme (Dip.) gestion des relations publiques et des communications (30 unités) , page 46
  - 3.1.14 Diplôme en gestion des opérations et de la chaîne d'approvisionnement, page 47
    - 3.1.14.1 Diplôme (Dip.) gestion des opérations et de la chaîne d'approvisionnement (30 unités) , page 47
  - 3.1.15 Certificats d'études supérieures, page 48
    - 3.1.15.1 Critères d'admission aux certificats d'études supérieures, page 48
    - 3.1.15.2 Certificat d'études supérieures en leadership de l'aviation, page 48
    - 3.1.15.3 Certificat d'études supérieures en perfectionnement professionnel de CPA, page 49
    - 3.1.15.4 Certificat d'études supérieures en entrepreneuriat, page 49
    - 3.1.15.5 Certificat d'études supérieures en planification financière, page 50
    - 3.1.15.6 Certificat d'études supérieures en gestion des services de santé, page 50
    - 3.1.15.7 Certificat d'études supérieures en gestion des ressources humaines, page 51
    - 3.1.15.8 Certificat d'études supérieures en commerce international, page 52
    - 3.1.15.9 Certificat d'études supérieures en commerce sur Internet, page 52
    - 3.1.15.10 Certificat d'études supérieures en leadership, page 53
    - 3.1.15.11 Certificat d'études supérieures en marketing , page 54
    - 3.1.15.12 Certificat d'études supérieures en comptabilité professionnelle, page 54
    - 3.1.15.13 Certificat d'études supérieures en gestion des relations publiques, page 56
  - 3.2 Exigences générales, page 56
    - 3.2.1 Modalités d'admission pour tous les programmes, page 57
    - 3.2.2 Preuve de compétence en anglais, page 57





---

# 1 Développement de carrière et perfectionnement professionnel

---

## 1.1 Développement de carrière et perfectionnement professionnel à l'École d'éducation permanente

Dans ce monde en continuel changement et évoluant rapidement dans un contexte de mondialisation, les programmes et les cours offerts par l'unité du Développement de carrière et perfectionnement professionnel ont tous les attraits requis pour stimuler votre carrière. Que vous souhaitiez acquérir de nouveaux atouts professionnels, donner un nouvel élan à vos titres de compétences grâce à un certificat ou un diplôme d'avancement professionnel, ou même entamer un tout nouveau parcours de carrière, l'unité du *Développement de carrière et perfectionnement professionnel* est l'endroit idéal pour mener à bien vos projets.

Nos chargés de cours, des dirigeants et des experts dans leur discipline, partagent leur expérience du terrain, parfois chèrement acquise, dans un grand nombre de secteurs professionnels et industriels comme la comptabilité, la gestion de l'aviation, l'analyse de valeur et de rentabilité, l'entrepreneuriat, la finance, les soins de santé, les ressources humaines, la propriété intellectuelle, la gestion, le marketing, la gestion de projet, les relations publiques, la gestion de la chaîne logistique et les technologies de l'information.

À l'unité du Développement de carrière et perfectionnement professionnel, vous étudierez avec des dirigeants d'entreprises et les meilleurs experts de leur domaine qui apportent, par l'entremise de notre milieu d'apprentissage basé sur la collaboration et l'interactivité, des expériences concrètes, des cas d'études pertinents, des nouveaux apports technologiques et des exemples des meilleures pratiques de leur industrie. Nos chargés de cours dévoués et nos étudiants motivés contribuent

## Personnel administratif

Kamal S. Salmasi; B. Sc., M.B.A. (Téhéran), D.P.A. (Carl.), Ph. D. (McG.)	<b>Coordonnateur d'unité, Gestion, commerce international et entrepreneuriat</b>
Nicolette Papastefanou; B.A., M.A., Ph. D. (Tshwane)	<b>Coordonnatrice d'unité, Relations publiques et marketing</b>
Paul Robert Chouha; B. Sc., M.A. (CCNY), M. Sc. (UQAM), M. Sc. (Montr.)	<b>Coordonnateur d'unité, Gestion intégrée de l'aviation et mathématiques et statistiques</b>
John Gradek; B. Sc. (Montr.), B. Eng. (Car	<b>Chargé de cours, Codirecteur de projet, Cours en ligne de systèmes d'information pour peuples autochtones</b>

**Programmes de certificat***section 2.1.1: Certificat en comptabilité**section 2.1.2: Certificat en finance appliquée**section 2.1.3: Certificat en marketing appliqué**section 2.1.4: Certificat en informatique et en technologies de l'information**section 2.1.5: Certificat en entrepreneuriat**section 2.1.6: Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux**section 2.1.7: Certificat en gestion des ressources humaines**section 2.1.8: Certificat en gestion d'entreprise autochtone**section 2.1.9: Certificat en gestion**section 2.1.10: Certificat en gestion des relations publiques et des communications**section 2.1.11: Certificat en développement de logiciels**section 2.1.12: Certificat en logistique et gestion de la chaîne d'approvisionnement***2.1.1 Certificat en comptabilité**

Ce certificat vise à inculquer à l'étudiant les connaissances nécessaires à l'exercice de la profession de comptable.

**2.1.1.1 Certificat (Cert.) comptabilité (30 unités)**

Le certificat en comptabilité vise à transmettre aux étudiants au moyen de méthodes pédagogiques axées sur l'apprenant, les compétences requises dans le domaine de la comptabilité qui les prépareront à une variété de carrières dans ce domaine. Le programme est conçu dans le but de fournir aux étudiants des connaissances approfondies dans plusieurs disciplines liées à la comptabilité, telles que la comptabilité générale et de gestion, la fiscalité, l'audit financier et la finance des entreprises.

Les étudiants doivent suivre deux cours externes, préalables au programme, avant de suivre certains cours obligatoires dans ce programme. Les étudiants qui veulent demander une reconnaissance d'équivalences pour des cours préalables doivent remplir le formulaire prescrit au moment de l'admission ou passer un examen d'exemption. Les cours préalables et associés ne sont assortis d'aucune unité retenue dans le calcul des exigences du programme.

**Cours préalables**

CMSC 101*	(3)	Mathematical Tools for Management Professionals
MGCR 211*	(3)	Introduction to Financial Accounting

\* ou l'exemption par un examen

**Cours associés**

MGCR 273*	(3)	Introductory Management Statistics
MGCR 293*	(3)	Managerial Economics

\* ou l'exemption par un examen

**Cours obligatoires (24 unités)**

ACCT 351	(3)	Intermediate Financial Accounting 1
ACCT 352	(3)	Intermediate Financial Accounting 2
ACCT 361	(3)	Management Accounting
ACCT 362	(3)	Cost Accounting
ACCT 385	(3)	Principles of Taxation
ACCT 453	(3)	Advanced Financial Accounting
ACCT 475	(3)	Principles of Auditing
MGCR 341	(3)	Introduction to Finance

**Cours complé**







ORGB 426	(3)	Human Resource Training and Development
ORGB 525	(3)	Compensation Management

**Cours complémentaire (3 unités)**

CGMG 282	(3)	Introduction to Business
INDR 494	(3)	Labour Law
MGPO 450	(3)	Ethics in Management
ORGB 380	(3)	Cross Cultural Management
ORGB 420	(3)	Managing Organizational Teams

**2.1.8 Certificat en gestion d'entreprise autochtone**

Ce certificat pré



secteurs de la gestion, des petites entreprises, sociétés privées, grandes entreprises et institutions financières aux agences gouvernementales et autres établissements publics.

Nota : Les cours associés ne sont assortis d'aucune unité retenue dans le calcul des exigences du programme.

#### Cours associés

CMSC 101*	(3)	Mathematical Tools for Management Professionals
-----------	-----	---

\* ou l'exemption par un examen

#### Cours obligatoires (24 unités)

CCOM 205	(3)	Communication in Management 1
CGMG 282	(3)	Introduction to Business
MGCR 211	(3)	Introduction to Financial Accounting
MGCR 222	(3)	Introduction to Organizational Behaviour
MGCR 273	(3)	Introductory Management Statistics
MGCR 293	(3)	Managerial Economics
MGCR 341	(3)	Introduction to Finance
MGCR 352	(3)	Principles of Marketing

#### (6 unités)

6 unités parmi les cours suivants :

BUSA 364	(3)	Business Law 1
CGMG 210	(3)	Fundamentals of Project Management
ECON 295	(3)	Macroeconomic Policy
MGCR 331	(3)	Information Systems
MGCR 382	(3)	International Business
MGCR 423	(3)	Strategic Management
MGPO 450	(3)	Ethics in Management
ORGB 423	(3)	Human Resources Management

### 2.1.10 Certificat en gestion des relations publiques et des communications

Ce certificat vise à répondre à la demande croissante de compétences professionnelles dans ce domaine d'activité. Il est tout à la fois fondé sur la vie professionnelle et orienté vers les étudiants.

#### 2.1.10.1 Certificat (Cert.) gestion des relations publiques et des communications (30 unités)

Le domaine de la gestion des relations publiques et des communications a grandement changé ces dernières années. La technologie numérique (y compris les médias sociaux) transforme la façon de communiquer des organisations et du grand public. Les entreprises commerciales mieux sensibilisées à leur responsabilité envers la société et envers les parties prenantes sentent le besoin, comme les organismes sans but lucratif, d'être conseillées par des spécialistes bien formés en communications. Le programme est constamment mis à jour afin d'intégrer les pratiques exemplaires du domaine. Les étudiants ont l'occasion d'échanger à propos de situations réelles et évolutives directement avec des professionnels du milieu.

#### Cours obligatoires (24 unités)

CPRL 214	(3)	Applied Public Relations Methods 1
CPRL 223	(3)	Basics of Public Relations
CPRL 224	(3)	Applied Public Relations Methods 2
CPRL 225	(3)	Social and Traditional Media Relations
CPRL 226	(3)	Corporate Communications

CPRL 227	(3)	Internal Communication
CPRL 321	(3)	PR Issues Management
CPRL 322	(3)	Cases in Public Relations

### Cours complémentaires (6 unités)

6 unités parmi les cours suivants :

CGMG 210	(3)	Fundamentals of Project Management
CPRL 220	(3)	Fundamentals of Fund-Raising
CPRL 228	(3)	Event Management
MGCR 222	(3)	Introduction to Organizational Behaviour
MGCR 352	(3)	Principles of Marketing
MGCR 360	(3)	Social Context of Business

## 2.1.11 Certificat en développement de logiciels

Ce certificat procure de solides bases en développement d'applications de logiciels.

### 2.1.11.1 Certificat (Cert.) développement de logiciels (30 unités)

Le certificat permet d'acquérir des connaissances plus avancées en informatique et offre une base solide dans les concepts et les techniques essentielles à la planification, à la conception et au développement efficace d'applications logicielles et de systèmes, et dans l'emploi des connaissances informatiques en technologies d'Internet et de réseau. Le programme procure aux participants les connaissances et les habiletés nécessaires pour démarrer une carrière en technologie de l'information : opérateur de saisie de l'information, soutien aux opérations du centre de données, spécialiste en développement et en maintenance de logiciel, administrateur de réseau, technicien en média, consultant au soutien informatique, analyste au centre d'assistance, spécialiste du soutien technique ou spécialiste Web et Internet.

Nota : Les cours associés ne sont assortis d'aucune unité retenue dans le calcul des exigences du programme.

### Cours associé

CMSC 101*	(3)	Mathematical Tools for Management Professionals
-----------	-----	---

\* ou l'exemption par un examen

### Cours obligatoires (30 unités)

CCCS 300	(3)	Programming Techniques 1
CCCS 301	(3)	Programming Techniques 2
CCCS 310	(3)	Web Development
CCCS 315	(3)	Data Structures and Algorithms
CCCS 321	(3)	Operating Systems Administration
CCCS 325	(3)	Mobile Application Development
CCCS 330	(3)	Database Design and Business Applications Development
CCCS 431	(3)	Networking Fundamentals
CMIS 422	(3)	Information System Security
MGCR 331	(3)	Information Systems

## 2.1.12 Certificat en logistique et gestion de la chaîne d'approvisionnement

Ce certificate fournit de solides bases sur les concepts et techniques nécessaires en vue d'une carrière dans le secteur de la chaîne d'approvisionnement.

**2.1.12.1 Certificat (Cert.) logistique et gestion de la chaîne d'approvisionnement (30 unités)**

Le programme de certificat en logistique et gestion de la chaîne d'approvisionnement comprend deux cours de tronc commun et deux ensembles de cours. L'ensemble de cours portant sur la gestion de la production et le contrôle d'inventaire dotera les étudiants d'une solide formation sur les milieux de fabrication de la chaîne d'approvisionnement et les mènera à la certification APICS CPIM, à condition de suivre les examens de ladite association. L'ensemble de cours portant sur la logistique dotera les étudiants de connaissances approfondies liées à la chaîne d'approvisionnement, la distribution et les fonctions logistiques des entreprises. Cette option offre aussi la possibilité de mener les étudiants vers le programme de certification C.I.T.T. à condition de satisfaire aux autres exigences du C.I.T.T.

**Cours associés**

Nota: Les cours associés ne sont assortis d'aucune unité retenue dans le calcul des exigences du programme.

Nota: Veuillez noter que la valeur 12 représente des unités d'éducation continue (UEC) et non des unités standards.

CMSC 000*	(12)	Foundations of Mathematics
-----------	------	----------------------------

\* ou l'exemption par un examen

**Cours obligatoires (30 unités)**

CTPT 200	(3)	Introduction to Supply Chain Management
CTPT 201	(3)	Sourcing
CTPT 202	(3)	Production and Inventory Planning and Control 1
CTPT 206	(3)	Transportation Management and Economics
CTPT 207	(3)	Transportation Law and Policy
CTPT 208	(3)	Fundamentals of Logistics
CTPT 310	(3)	Production and Inventory Planning and Control 2
CTPT 311	(3)	Supply Chain Risk Management
CTPT 410	(3)	International Trade and Logistics
CTPT 430	(3)	Fundamentals of Integrated Business Systems

**2.2 Baccalauréat en commerce pour les étudiants à temps partiel****2.2.1 Critères d'admission**

**Nota :** Ce programme est présentement à l'étude. Aucun étudiant ne sera admis pour cette année universitaire.

Le baccalauréat en commerce (BCom) pour les étudiants à temps partiel de la Faculté de gestion Desautels s'adresse aux étudiants qui, pour divers motifs, ne peuvent faire d'études universitaires durant le jour. Les cours du soir sont offerts en automne, en hiver, au printemps et en été.

Le baccalauréat en commerce accepte des étudiants possédant un vaste éventail de formations antérieures. L'admission est sélective, les candidats étant censés présenter un dossier supérieur à la moyenne. Les décisions touchant l'admission sont fondées sur l'ensemble du dossier scolaire. Veuillez prendre note que le fait de répondre aux exigences minimales n'est pas un gage d'admission au programme de BCom.

Les formulaires de demande d'admission ainsi que les renseignements sur les critères et les dates limites d'admission peuvent être obtenus en personne à l'adresse suivante :

Le Point de service  
3415, rue McTavish  
Montréal QC H3A 0C8  
Téléphone : 514-398-7878

ou en ligne : [www.mcgill.ca/admissions/fr](http://www.mcgill.ca/admissions/fr).

**Les étudiants appartenant aux deux catégories suivantes ( section 2.2.2: *Candidats titulaires d'un diplôme de cégep (DEC)* et section 2.2.3: *Les candidats provenant d'un autre établissement*) sont priés de faire parvenir leur demande d'admission à la Gestion de l'effectif étudiant à l'aide du formulaire en ligne disponible à [www.mcgill.ca/admissions/fr](http://www.mcgill.ca/admissions/fr).**

### **2.2.2 Candidats titulaires d'un diplôme de cégep (DEC)**

**Les candidats titulaires d'un diplôme de cégep (DEC)** doivent avoir suivi depuis moins de cinq ans les cours Calcul infinitésimal 1, Calcul infinitésimal 2 et Algèbre linéaire (mathématiques – OOUN, Ooup, OOUQ ou 201-NYA, 201-NYB, 201-NYC, ou 201-103, 201-203, 201-105) au cégep et avoir obtenu une COTE R élevée.

### Cours recommandés :

MGCR 472

Operations Management

Si un étudiant s'inscrit à l'École d'éducation permanente à un plus grand nombre de cours de gestion que ceux de la liste précédente, tous les résultats serviront au calcul de la moyenne pour l'admission. Les étudiants doivent obtenir une moyenne pondérée cumulative minimale de 3,30 aux cours préalables ci-dessus et comme moyenne générale. Veuillez prendre note qu'en raison de la demande exceptionnellement élevée, le fait de répondre aux exigences minimales n'est pas un gage d'admission.

#### 2.2.5 Transferts entre facultés

**Transferts entre facultés:** Les étudiants de McGill qui souhaitent soumettre une demande d'admission au programme de BCom doivent avoir suivi les cours Calcul infinitésimal 1, Calcul infinitésimal 2 et Algèbre linéaire avant de présenter leur candidature. Ils doivent avoir obtenu une moyenne pondérée cumulative (MPC) minimale de 3,30 pour les cours de mathématiques et l'ensemble des cours suivis à McGill afin que leur demande soit prise en considération. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter [www.mcgill.ca/desautels/programs/bcom/current-students/transfers](http://www.mcgill.ca/desautels/programs/bcom/current-students/transfers). Vous pouvez accéder au formulaire d'admission en ligne sur *Minerva*. Veuillez prendre note qu'en raison de la demande exceptionnellement élevée, le fait de répondre aux exigences minimales n'est pas un gage d'admission.

#### 2.2.6 Règlements et orientation

Pour connaître les règlements et les procédures de la Faculté de gestion, veuillez consulter la section *Undergraduate* (premier cycle) consacrée à la *Faculté de gestion Desautels*.

Tous les étudiants bénéficieront de conseils pour l'établissement de leur programme de cours et doivent le faire approuver par la Faculté de gestion Desautels. Les cours suivis ne peuvent entrer dans le programme de grade que si vous avez été officiellement admis. Toute correspondance ou question doit être adressée au :

Bureau des affaires étudiantes, Programme de BCom  
Faculté de gestion Desautels  
1001, rue Sherbrooke Ouest  
Pavillon Samuel Bronfman, BRONF 110  
Montréal, Québec, H3A 1G5  
Téléphone : 514-398-4068

---

### 2.3 Structure du baccalauréat en commerce à temps partiel



**Nota :** Ce programme est présentement à l'étude. Aucun étudiant ne sera admis cette année universitaire.

Le baccalauréat en commerce (BCom) est un programme assorti de 90 ou 120 unités offert à temps partiel le soir ou à temps plein le jour.

Le programme à temps partiel offre un choix limité de concentrations. Pour connaître les détails relatifs à l'ensemble des programmes offerts et les exigences s'appliquant aux étudiants de première année inscrits au programme de 120 unités, le cas échéant, se reporter à la section consacrée au *pr*

### Concentrations (programme à temps partiel)

Comptabilité

Entrepreneuriat

Systèmes d'information – Innovation numérique

Systèmes d'information – TI pour l'entreprise

Marketing

Comportement organisationnel

Les concentrations en finances, commerce international, relations du travail et ressources humaines, gestion des opérations et gestion stratégique sont aussi proposées, mais comportent certains cours obligatoires qui se donnent pendant la journée. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter [Desautels Faculty of Management > Undergraduate > Overview of Programs Offered by the Desautels Faculty of Management > Concentrations \(General Management Major\)](#).

### Programmes de majeure

Majeures en gestion	90 unités	120 unités
Exigences de première année	0	18
T	36	36



**Nota :** MGCR 273 est considéré comme un cours préalable équivalent à MGCR 271.

## 2.4 Concentrations



**Nota :** Aucun étudiant ne sera admis au BCom à temps partiel cette année universitaire.

### Concentrations

*section 2.4.1: Baccalauréat en commerce (B. Com.) concentration en comptabilité (15 unités)*

*section 2.4.2: Baccalauréat en commerce (B. Com.) concentration entrepreneuriat (15 unités)*

*section 2.4.3: Baccalauréat en commerce (B. Com.) concentration en systèmes d'information - Innovation numérique (15 unités)*

*section 2.4.4: Baccalauréat en commerce (B. Com.) concentration en systèmes d'information ; TI pour l'entreprise (15 unités)*

*section 2.4.5: Baccalauréat en commerce (B. Com.) — Concentration en marketing (15 unités)*

*section 2.4.6: Baccalauréat en commerce (B. Com.) concentration en comportement organisationnel (15 unités)*

### 2.4.1 Baccalauréat en commerce (B. Com.) concentration en comptabilité (15 unités)

La concentration en comptabilité répond aux besoins des étudiants en gestion qui veulent se familiariser avec les principes de la comptabilité, mais qui ne comptent pas faire une carrière de comptable professionnel ni de spécialiste de la comptabilité. Elle s'adresse principalement aux utilisateurs d'informations financières et met l'accent sur l'enrichissement des connaissances grâce à un choix de cours cohérent.

Cette concentration complète le programme de B. Com., gestion générale, et peut aussi en faire partie. Chaque cours de la concentration peut aussi faire office de cours complémentaire dans les concentrations et les programmes de majeure offerts par la Faculté dans d'autres domaines.

#### Cours obligatoires (6 unités)

ACCT 351	(3)	Intermediate Financial Accounting 1
ACCT 361	(3)	Management Accounting

#### Cours complémentaires (9 unités)

Parmi les cours suivants :

ACCT 352	(3)	Intermediate Financial Accounting 2
ACCT 354	(3)	Financial Statement Analysis
ACCT 362	(3)	Cost Accounting
ACCT 385	(3)	Principles of Taxation
ACCT 401	(3)	Sustainability and Environmental Accounting
ACCT 434	(3)	Topics in Accounting 1
ACCT 452	(3)	Financial Reporting Valuation
ACCT 453	(3)	Advanced Financial Accounting
ACCT 454	(3)	Financial Reporting
ACCT 463	(3)	Management Control
ACCT 475	(3)	Principles of Auditing
ACCT 486	(3)	Business Taxation 2

### 2.4.2 Baccalauréat en commerce (B. Com.) concentration entrepreneuriat (15 unités)

Programme présentement à l'étude. Aucun étudiant ne sera admis cette année universitaire.

Cette concentration vise à permettre aux étudiants de développer leur compréhension des concepts et des processus clés utilisés pour lancer et gérer de nouveaux projets d'entreprise. Rigueur et pertinence sont au rendez-vous puisque tous les étudiants doivent réaliser un projet pratique important leur permettant





#### 2.4.5 Baccalauréat en commerce (B. Com.) — Concentration en marketing (15 unités)

Programme présentement à l'étude. Aucun étudiant ne sera admis cette année universitaire.

La concentration en marketing ouvre aux étudiants de nombreuses possibilités de carrière. Les diplômés en marketing trouvent normalement du travail dans des domaines comme la gestion des produits, la publicité, la gestion des ventes, la gestion du marketing, l'établissement des prix, la recherche en marketing, la distribution et le commerce de détail. La concentration en marketing représente un bon équilibre entre les cours qui sont axés sur les connaissances de base, la théorie et les notions essentielles et ceux qui sont nettement axés sur les aspects pratiques et les applications.

##### Cours obligatoires (9 unités)

MRKT 354	(3)	Marketing Strategy
MRKT 451	(3)	Marketing Research
MRKT 452	(3)	Consumer Behaviour

##### Cours complémentaire (6 unités)

6 unités parmi les suivants :

MRKT 351	(3)	Marketing and Society
MRKT 355	(3)	Services Marketing
MRKT 357	(3)	Marketing Planning 1
MRKT 365	(3)	New Products
MRKT 434	(3)	Topics in Marketing 1
MRKT 438	(3)	Brand Management
MRKT 453	(3)	Integrated Mktg Communications
MRKT 455	(3)	Sales Management
MRKT 456	(3)	Business to Business Marketing
MRKT 459	(3)	Retail Management
MRKT 483	(3)	International Marketing Management

#### 2.4.6 Baccalauréat en commerce (B. Com.) concentration en comportement organisationnel (15 unités)

La concentration en comportement organisationnel sensibilise les étudiants aux problèmes de comportement présents dans le milieu professionnel et industriel et les prépare à des études de deuxième cycle en sciences du comportement ou à une carrière en gestion générale ou en gestion des ressources humaines.

##### Cours complémentaires (15 unités)

Parmi les cours suivants :

ORGB 321	(3)	Leadership
ORGB 325	(3)	Negotiations and Conflict Resolution
ORGB 330	(3)	People Analytics
ORGB 380	(3)	Cross Cultural Management
ORGB 409	(3)	Organizational Research Methods
ORGB 420	(3)	Managing Organizational Teams
ORGB 421	(3)	Managing Organizational Change
ORGB 423	(3)	Human Resources Management
ORGB 434	(3)	Topics in Organizational Behaviour 1
ORGB 440	(3)	Career Theory and Development
ORGB 525	(3)	Compensation Management

---

ACCT 454	(3)	Financial Reporting
ACCT 463	(3)	Management Control
ACCT 471	(3)	Non-Profit Accounting
ACCT 475	(3)	Principles of Auditing
ACCT 476	(3)	Internal Auditing
ACCT 477	(3)	External Auditing
ACCT 486	(3)	Business Taxation 2

### 2.5.2 Baccalauréat en commerce (B. Com.) majeure en systèmes d'information (66 unités)

Cette majeure de 30 unités prépare les étudiants à une multitude de possibilités de carrières en technologies de l'information ou dans un domaine connexe. Elle conjugue des notions théoriques, des outils pratiques et des études de cas qui apprennent aux étudiants à reconnaître les problèmes et les occasions d'affaires, à analyser les processus d'affaires, ainsi qu'à développer et à mettre en place les systèmes d'information appropriés. La majeure en système d'information couvre une variété de sujets tels que la planification stratégique et l'investissement dans les technologies de l'information, l'analyse, la conception et la mise en œuvre des systèmes d'information, la connaissance des possibilités et des défis des entreprises Web, ainsi que la gestion de la résistance aux changements technologiques dans les organisations.

Les diplômés de ce programme trouvent normalement des emplois d'analystes de gestion ou de systèmes, de consultants, de spécialistes en assurance qualité des systèmes d'information ou de chefs de projets dans divers secteurs d'activités tels que les banques, l'assurance, la fabrication, le commerce de détail ou la consultation.

#### Cours obligatoires (54 unités)

##### Tronc commun en gestion (36 unités)

ECON 295	(3)	Macroeconomic Policy
MGCR 211	(3)	Introduction to Financial Accounting
MGCR 222	(3)	Introduction to Organizational Behaviour
MGCR 271	(3)	Business Statistics
MGCR 293	(3)	Managerial Economics
MGCR 331	(3)	Information Systems
MGCR 341	(3)	Introduction to Finance
MGCR 352	(3)	Principles of Marketing
MGCR 360	(3)	Social Context of Business
MGCR 382	(3)	International Business
MGCR 423	(3)	Strategic Management
MGCR 472	(3)	Operations Management

##### Majeure (18 unités)

INSY 331	(3)	Managing Information Technology
INSY 333	(3)	Systems Analysis and Modeling
INSY 341	(3)	Developing Business Applications
INSY 432	(3)	IT in Business
INSY 437	(3)	Managing Data & Databases
INSY 450	(3)	Information Systems Project Management

##### Cours complémentaires (12 unités)

Parmi les cours suivants :

BUSA 499*	(3)	Case Analysis and Presentation
-----------	-----	--------------------------------

INSY 332	(3)	Accounting Information Systems
INSY 339	(3)	IT Consulting
INSY 430	(3)	IT in Financial Markets
INSY 431	(3)	IT Implementation Management
INSY 434	(3)	Topics in Information Systems 1
INSY 440	(3)	E-Business
INSY 442	(3)	Business Intelligence and Data Analytics
INSY 444	(3)	Online Communities and Open Innovation
INSY 454	(3)	Technological Foundation for E-Commerce
INSY 455	(3)	Technology and Innovation for Sustainability

\* Les étudiants qui souhaitent suivre le cours BUSA 499 ou un cours équivalent comme cours complémentaire doivent obtenir l'approbation du coordonnateur du département des systèmes d'information.

### 2.5.3 Baccalauréat en commerce (B. Com.) majeure en marketing (66 unités)

Cette majeure de 30 unités vise l'acquisition d'une solide formation de base en marketing et prépare les étudiants à un vaste choix de carrières dans ce domaine. Cette majeure s'adresse particulièrement aux étudiants qui veulent faire carrière dans les secteurs de la gestion des marques, du marketing au sein d'une petite entreprise, de la gestion des ventes et du marketing interentreprises.

#### Cours obligatoires (45 unités) (45 unités)

##### Tronc commun en gestion (36 unités)

ECON 295	(3)	Macroeconomic Policy
MGCR 211	(3)	Introduction to Financial Accounting
MGCR 222	(3)	Introduction to Organizational Behaviour
MGCR 271	(3)	Business Statistics

MGCR 2923n5.116 525.31 T(Com.) majeure en marketing 48 396.e.9Tm(eulent 5(8(3))Tj1 0 Tf()Tjt4503 Tm(Business Statistics)TjK7rScs)Tjsition d'uB 6.





Les étudiants peuvent s'inscrire à un Examen d'exemption sur le site Web suivant :

<http://www.mcgill.ca/continuingstudies/fr/futurs-etudiants/demande-dadmission/exemption-par-examen>. La demande doit être accompagnée des frais d'admission de 104,67 \$ CA (non remboursables, payables par carte de crédit). Les étudiants qui veulent voir la liste des cours auxquels l'examen d'exemption s'applique peuvent consulter le site Web.

Pour de plus amples renseignements sur ces examens, les étudiants peuvent communiquer avec le *Développement de carrière et perfectionnement professionnel*. Les examens auront lieu aux dates suivantes :

Exemption par examen	
Jeudi	20 avril 2017
Samedi	22 avril 2017
Mercredi	23 août 2017
Jeudi	24 août 2017
Mercredi	29 novembre 2017
Jeudi	30 novembre 2017
Samedi	16 décembre 2017
Mercredi	25 avril 2018
Jeudi	26 avril 2018



**Nota :** L'École d'éducation permanente se réserve le droit de reprogrammer les dates de ces examens et de modifier les droits applicables, sans préavis.

---

## 2.7 Règlements universitaires pour les programmes de certificat

Il appartient aux étudiants de s'informer des politiques et règlements de l'Université et de toute modification à ceux-ci. La section relative aux règlements universitaires comprend des renseignements importants à l'intention des étudiants de l'École d'éducation permanente. Nous invitons les étudiants à la consulter fréquemment pour tout changement s'y rapportant.

### 2.7.1 Conseillers pédagogiques

Les étudiants qui désirent rencontrer un conseiller pédagogique peuvent composer le 514-398-6200 durant les heures normales de bureau pour prendre un rendez-vous. Veuillez noter que ce service est offert uniquement sur rendez-vous.

### 2.7.2 Résultats exigés pour les programmes de certificat

Les étudiants doivent obtenir une note minimale de C à chaque cours, à l'exception de CMSC 000 et CMSC 101 pour lesquels une note minimale de B- et requis. La seule autre exception est un D étant permis à l'un des cours optionnels, à condition qu'il ne corresponde pas à un cours préalable à d'autres cours devant être suivis dans le cadre du programme.

Le dossier universitaire ne peut comporter plus de trois notes insatisfaisantes, à l'exception des examens de reprise. À cet égard, une note insatisfaisante peut être un F, un J ou un D aux cours obligatoires et un F, un J ou plus d'un D aux cours optionnels. Même lorsqu'un étudiant redresse ce genre de note au moyen d'un examen de reprise, la note originale continue de figurer dans son dossier et entre dans le calcul du nombre total de notes insatisfaisantes.

Les étudiants dont le dossier comporte plus de trois notes insatisfaisantes sont tenus d'abandonner le programme et ne sont pas autorisés à s'inscrire à d'autres cours ou programmes au *Développement de carrière et perfectionnement professionnel*.

Pour obtenir son certificat, un étudiant doit remplir toutes les conditions du programme et obtenir une moyenne pondérée cumulative d'au moins 2,0, laquelle est calculée pour l'ensemble des cours, y compris les examens de reprise et notes insatisfaisantes (cours associés exclus) suivis dans le cadre du programme. L'étudiant peut être tenu d'abandonner ses études si sa moyenne cumulative est inférieure à 2,0.

#### Résultats exigés des étudiants à statut particulier

Les étudiants à statut particulier, même s'ils ne sont pas officiellement inscrits à un programme, sont tenus de faire preuve de sérieux dans leurs études. Ils doivent obtenir une note minimale de C dans chaque cours (y compris les cours associés et préalables). Les étudiants peuvent obtenir un maximum de trois notes avec un résultat inférieur à la note C dans leur dossier et ce, dans n'importe quel cours offert par le *Développement de carrière et perfectionnement professionnel*. À cet égard, une note inférieure à la note C comprend la note D (note de passage conditionnelle, non continuation), F (échec) et J (absence non justifiée, échec). Les étudiants à statut particulier ne sont autorisés à reprendre le même cours qu'une seule fois. Ceux qui accumulent plus de trois notes inférieures à C au *Développement de carrière et perfectionnement professionnel* ou dont la moyenne cumulative est inférieure à 2,0 ne peuvent s'inscrire à d'autres cours au *Développement de carrière et perfectionnement professionnel*. À noter que même lorsqu'un étudiant redresse ce genre de note en reprenant



### 2.7.3 Reconnaissance d'équivalences et nombre minimum de cours

#### Reconnaissance d'équivalences

Une reconnaissance d'équivalences peut être consentie aux étudiants qui fournissent la preuve qu'ils ont suivi les cours équivalents dans le cadre d'autres programmes dispensés par l'Université McGill ou par une autre université agréée. Nous rappelons aux étudiants que les cours qu'ils ont suivis il y a plus de cinq ans ne peuvent entrer en ligne de compte pour une reconnaissance d'équivalences.

Les étudiants qui souhaitent solliciter une reconnaissance d'équivalences doivent remplir le formulaire de demande prévu à cet effet au moment de la demande d'admission. Les demandes d'évaluation reçues passé ce délai ne peuvent être prises en considération avant l'inscription et sont reportées à la session suivante. Aucune demande ne sera examinée à moins que l'étudiant se soit inscrit à un programme et que sa demande soit accompagnée de tous les documents exigés.



**Nota :** Le processus d'évaluation demande au moins six semaines.

#### Nombre minimum de cours

A) Étudiants provenant d'une autre université :

Dans le cadre d'un programme de certificat, un étudiant peut se voir reconnaître jusqu'à 30 % d'équivalences pour les cours qu'il a suivis dans une autre université depuis moins de cinq ans.

B) Étudiants de McGill :

**1.** Un étudiant qui abandonne un programme de certificat peut demander que les unités

## Cours obligatoires

Les programmes comportent souvent un certain nombre de cours obligatoires. Selon la définition utilisée, ces derniers sont des cours qui doivent être réussis pour répondre aux exigences d'un programme, à moins qu'une exemption n'ait été accordée.

## Cours complémentaires

Les programmes peuvent comporter un certain nombre de cours complémentaires. Il s'agit de cours choisis dans une liste restreinte, un domaine ou une discipline en particulier. Dans certains cas, les étudiants doivent s'inscrire à un certain nombre de ces cours complémentaires pour satisfaire aux exigences de leur programme.

### 2.7.5 Cours associés pour les programmes

Certains programmes exigent un certain nombre de cours associés. Ces derniers peuvent être suivis après l'admission au programme. Il est fortement recommandé que les étudiants réussissent tous les cours associés à un programme au début de ce programme.

### 2.7.6 Charge de cours

Tous nos programmes sont structurés de manière à pouvoir être suivis à temps partiel. C'est pourquoi il est déconseillé de s'inscrire à plus de deux cours par trimestre. Si toutefois un étudiant a des motifs valables de vouloir suivre une charge de cours à temps complet, les conditions suivantes s'appliquent :

- L'étudiant sera autorisé, si l'horaire le permet, à s'inscrire à une charge complète lors de son premier trimestre d'études.
- Si l'étudiant subit un échec, sa charge de cours sera réduite à trois cours le trimestre suivant.
- Si l'étudiant subit deux échecs, sa charge de cours sera réduite à deux cours le trimestre suivant.
- Si l'étudiant subit trois échecs, sa charge de cours sera réduite à un cours le trimestre suivant et aucun autre échec ne sera toléré.
- Si l'étudiant a subi quatre échecs, il sera tenu d'abandonner ses études.



**Nota :** Le nombre d'échecs est cumulatif dans le dossier. Un échec équivaut à une note inférieure à C (55 %) pour tout étudiant suivant un programme de certificat de premier cycle.

### 2.7.7 Séances d'information

Des séances d'information sont prévues tout au long de l'année. Elles vous donneront l'occasion de découvrir les cours et les programmes qui vous intéressent et d'en parler avec des conseillers pédagogiques. Le personnel du *Développement de carrière et perfectionnement professionnel* vous fournira des renseignements sur les exigences liées aux différents cours et programmes proposés. Des conseillers pédagogiques seront présents à ces séances pour répondre à vos questions. Vous pourrez également rencontrer des représentants du milieu, des enseignants et des chargés de cours. Veuillez communiquer avec le *Développement de carrière et perfectionnement professionnel* au 514-398-6200 pour obtenir plus de renseignements.

### 2.7.8 Études indépendantes (étudiants à statut particulier)

Pour plus de renseignements s'appliquant aux étudiants à statut particulier, se reporter à [École d'éducation permanente > Par où commencer > Critères d'admission > Étudiants à statut particulier > : Cours de premier cycle.](#)

### 2.7.9 Durée limite des études

L'étudiant inscrit à un seul certificat de dix cours (30 unités) doit terminer son programme dans les quatre ans suivant sa première inscription. Lorsqu'il s'agit d'un certificat jumelé, les deux programmes (vingt cours, 60 unités) doivent être terminés dans les huit ans suivant l'inscription. Lorsqu'un programme de certificat commande plus de dix cours, la durée limite sera rajustée en conséquence. La durée limite sera rajustée pour les étudiants qui obtiennent une reconnaissance d'équivalences ou qui passent d'un programme à un autre. Les étudiants qui dépassent ces durées limites peuvent solliciter une prorogation, par écrit, au conseiller des programmes de premier cycle. Leur programme d'études révisé devra être approuvé par le directeur.

Les étudiants qui ne s'inscrivent à aucun cours de leur programme pendant un an devront présenter une nouvelle demande d'admission et répondre aux nouvelles exigences du programme, le cas échéant.

### 2.7.10 Changements de programme

Pour plus de renseignements, voir [École d'éducation permanente > Par où commencer > Critères d'admission > : Changement de programme.](#)

---

## 2.8 Exigences linguistiques s'appliquant aux ordres professionnels

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à [Ressources et politiques de l'Université > Éducation permanente > Collation des grades > : Exigences linguistiques s'appliquant aux ord1 0 0 1 173.5 1 35 pre limite sera rajuste limite sera rajust](#)







### 3.1.4.1 Diplôme (Dip.) finance appliquée (30 unités)

Ce programme vise à transmettre aux étudiants, au moyen de méthodes pédagogiques axées sur l'apprenant, des compétences utiles et utilisables dans le domaine de la finance. Le programme est conçu pour enseigner les techniques et les subtilités de plusieurs disciplines liées à la finance et qu'un professionnel doit maîtriser pour assurer sa réussite. Mentionnons la finance des entreprises, les services bancaires d'investissement et la gestion de portefeuille, la gestion des risques, la trésorerie, la planification financière et la gestion financière responsable.

Nota : les étudiants doivent suivre deux cours externes, préalables à certains cours obligatoires de ce programme. Les étudiants qui souhaitent demander une reconnaissance d'équivalences pour les cours préalables doivent remplir le formulaire prescrit au moment de l'admission ou passer un examen d'exemption. Les cours préalables ou associés ne sont assortis d'aucune unité retenue dans le calcul des exigences du programme.

#### Cours préalables

CACC 521*	(3)	Concepts of Financial Accounting
CMS2 500*	(3)	Mathematics for Management

\* ou l'exemption par examen

#### Cours associés

CEC2 532*	(3)	Business Economics
CMS2 521*	(3)	Applied Management Statistics

\* ou l'exemption par examen

#### Cours obligatoires (21 unités)

CFFs4r	(3)	Financial Markets and Institutions
--------	-----	------------------------------------

Voir [section 3.1.1: Critères d'admission – Programmes de diplôme](#). **étudiants do**

### 3.1.5.1 Diplôme (Dip.) marketing appliqué (30 unités)

Le diplôme en marketing appliqué s'adresse aux étudiants souhaitant enrichir leurs études universitaires antérieures pour postuler un emploi en marketing dans des organisations commerciales, industrielles ou sans but lucratif, ou pour entreprendre une nouvelle carrière. Ce programme présente aux étudiants les théories, les pratiques et les plus récents développements dans le domaine du marketing et leur donne l'occasion d'utiliser leurs acquis dans des cas pratiques. Pour s'inscrire à ce programme, les étudiants doivent être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, dans n'importe quel domaine, et avoir obtenu une MPC égale ou supérieure à 3,0 sur 4,0, ou 3,2 sur 4,0 dans leurs deux dernières années d'études universitaires. **étudiants souhaitant enrichir leurs**

#### Cours obligatoires

CMIS 542	(3)	Strategic Internet Marketing
CMR2 542	(3)	Marketing Principles and Applications
CMR2 543	(3)	Marketing of Services
CMR2 548	(3)	Processes of Marketing Research
CMR2 549	(3)	Strategic Selling
CMR2 556	(3)	Buyer Behaviour
CMR2 564	(3)	Marketing Communications: A Strategic Approach
CMR2 566	(3)	Global Marketing Management
CMR2 570	(3)	Strategic Marketing Planning
CPL2 510	(3)	Communication and Networking Skills

### 3.1.6 Diplôme en entrepreneuriat

Le programme Diplôme en entrepreneuriat fournit aux étudiants les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour lancer une entreprise viable. Le programme est conçu à la fois pour les entrepreneurs démarrant une nouvelle entreprise et pour les « intrapreneurs » souhaitant développer une nouvelle idée ou un nouveau produit dans une entreprise existante. Ce programme, hautement participatif, a un volet pratique axé sur les nouveaux développements dans le contexte de l'application des pratiques entrepreneuriales. Ce programme vise à enseigner aux étudiants à résoudre des problèmes de niv

CEN2 505	(3)	Sales and Negotiation Strategies
CEN2 506	(3)	Financing Startups and Ventures
CEN2 507	(3)	Venture Growth Strategies
CEN2 510	(3)	Practical Entrepreneurship Management
CPL2 510	(3)	Communication and Networking Skills

### **Cours complémentaire (3 unités)**

3 unités à choisir parmi les cours suivants :

CGM2 510	(3)	Project Management: Tools and Techniques
CMIS 530	(3)	Digital Analytics and Targeting
CMIS 542	(3)	Strategic Internet Marketing
CMIS 544	(3)	Digital Marketing Automation, Planning and Technology
CMS2 521	(3)	Applied Management Statistics
CPL2 524	(3)	Introduction: International Business

### **3.1.7 Diplôme en gestion des services de santé et des services sociaux**

Le programme de diplôme en gestion des services de santé et des services sociaux vise principalement à développer les compétences et les connaissances des professionnels de la santé faisant quotidiennement face aux défis associés à la gestion des personnes, des systèmes de soins complexes et des transformations organisationnelles dans divers types d'établissement de soins.

#### **Critères d'admission – Diplôme en gestion des services de santé et des services sociaux**

Outre les critères d'admission énoncés à [section 3.1.1: Critères d'admission – Programmes de diplôme](#), les étudiants doivent détenir un diplôme de premier cycle dans un programme de leur choix et avoir obtenu une moyenne pondérée cumulative (MPC) minimale de 3,0 sur 4,0 ou de 3,2 sur 4,0 au cours des deux dernières années d'études à temps plein.

#### **3.1.7.1 Diplôme (Dip.) gestion des services de santé et des services sociaux (30 unités)**

Le diplôme en gestion des services de santé et des services sociaux permet aux étudiants d'acquérir des connaissances de base intégrées en gestion des services de santé et des services sociaux.



### Cours complémentaires (3 unités)

CHLC 590	(3)	Topics in Health Care
CORG 553	(3)	Employee and Labour Relations
CORG 554	(3)	Managing Occupational Health and Safety
CORG 556	(3)	Managing and Engaging Teamwork

### 3.1.8 Diplôme en gestion des ressources humaines

Ce diplôme permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour devenir des praticiens performants en gestion des ressources humaines.

#### Critères d'admission – Diplôme en gestion des ressources humaines

Outre les critères d'admission énoncés à [section 3.1.1: Critères d'admission – Programmes de diplôme](#), les étudiants doivent avoir obtenu une MPC minimale de 3,0 sur 4,0 ou de 3,2 sur 4,0 au cours des deux dernières années de leurs études de premier cycle à temps plein.

#### 3.1.8.1 Diplôme (Dip.) gestion des ressources humaines (30 unités)

Les nombreux cours offerts dans ce programme abordent les concepts, les pratiques, les problèmes d'actualité et les domaines de spécialité en gestion des ressources humaines.

Les étudiants qui réussissent ce programme satisferont aux critères d'admission de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec (ORHRI) et seront normalement admissibles à l'examen menant à l'obtention du titre de conseiller en ressources humaines agréé (CRHA) (s'ils possèdent l'expérience nécessaire).

#### Cours obligatoires (27 unités)

CORG 551	(3)	Behaviour in Organizations
CORG 553	(3)	Employee and Labour Relations
CORG 554	(3)	Managing Occupational Health and Safety
CORG 555	(3)	Strategic Human Resources Management
CORG 557	(3)	Talent and Performance Management
CORG 560	(3)	Staffing Organizations
CORG 561	(3)	Developing Human Resources
CORG 562	(3)	Total Compensation and Rewards
CORG 565	(3)	Managing Human Resources Management Information

#### Cours complémentaires (3 unités)

CGM2 510	(3)	Project Management: Tools and Techniques
CORG 590	(3)	Topics in Human Resources Management
CPL2 510	(3)	Communication and Networking Skills
CPL2 532	(3)	Leading Change
CPL2 533	(3)	Developing Leadership Skills
CPL2 534	(3)	Leading in Diverse and Global Workplaces

### 3.1.9 Diplôme en gestion intégrée de l'aviation

Le diplôme en gestion intégrée de l'aviation vise à donner aux étudiants des cycles supérieurs les connaissances et les habiletés nécessaires pour poursuivre une carrière dans le secteur aéronautique.

#### Critères d'admission – Diplôme en gestion intégrée de l'aviation

Outre les critères d'admission énoncés à [section 3.1.1: Critères d'admission – Programmes de diplôme](#), les étudiants doivent détenir un diplôme de premier cycle dans un programme de leur choix et avoir obtenu une moyenne pondérée cumulative (MPC) minimale de 3,0 sur 4,0 ou de 3,2 sur 4,0 au cours des deux dernières années d'études à temps plein.

### **3.1.9.1 Diplôme (Dip.) gestion intégrée de l'aviation (30 unités)**

Ce programme de 30 unités s'intéresse à la gestion de l'aviation selon différents angles : affaire, économie, finance, droit, administration, marketing, opération et politique, tant à l'é

CCS2 590	(3)	Topics in Information Technology
CMS2 527	(3)	Business Intelligence and Analytics
CPL2 510	(3)	Communication and Networking Skills

Ou tout autre cours de niveau 500 offert et approuvé par l'unité du Développement de carrière et perfectionnement professionnel.

### 3.1.11 Diplôme en gestion

L'École d'éducation permanente, en collaboration avec la Faculté de gestion Desautels, propose des cours menant au diplôme en gestion.

#### Critères d'admission – Diplôme en gestion

Voir [section 3.1: Programmes d'études supérieures](#) > [section 3.1.1: Critères d'admission – Programmes de diplôme](#).

#### 3.1.11.1 Diplôme en gestion – Concentration en entrepreneuriat

L'École d'éducation permanente, en collaboration avec le Centre Dobson d'études en entrepreneuriat, propose le diplôme en gestion avec concentration en entrepreneuriat.

#### Critères d'admission – Diplôme en gestion – Concentration en entrepreneuriat

Outre les critères d'admission énoncés à [section 3.1: Programmes d'études supérieures](#) > [section 3.1.1: Critères d'admission – Programmes de diplôme](#), les étudiants doivent posséder un diplôme de premier cycle autre qu'un baccalauréat en commerce ou l'équivalent.

#### 3.1.11.1.1 Diplôme (Dip.) en gestion concentration en entrepreneuriat (30 unités)

Le diplôme en gestion avec concentration en entrepreneuriat est offert aux étudiants titulaires d'un diplôme de premier cycle autre qu'un baccalauréat en commerce (ou l'équivalent) qui veulent acquérir les compétences nécessaires à la création d'entreprises viables. Les cours présentent un large éventail de notions théoriques et touchent aussi aux bases de l'entrepreneuriat, aux compétences non techniques et aux questions pratiques. Les cours sont donnés par des entrepreneurs d'expérience. Les étudiants de ce programme acquerront des outils qui augmenteront considérablement leurs chances de succès comme entrepreneurs.

Nota : Les cours associés ne sont assortis d'aucune unité retenue dans le calcul des exigences du programme.

#### Cours associés

CEC2 532*	(3)	Business Economics
CMS2 500*	(3)	Mathematics for Management

\* ou l'exemption par un examen

#### Cours obligatoires (27 unités)

CACC 520	(3)	Accounting for Management
CEN2 500	(3)	New Venture Formation
CEN2 505	(3)	Sales and Negotiation Strategies
		hip Management Practical Entrepreneurship Management



Ou tout autre cours de niveau 500 offert et approuvé par l'unité du Développement de carrière et perfectionnement professionnel.

**3.1.11.3 Diplôme en gestion – Concentration en commerce sur Internet**

Ce programme permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances et des compétences dans le domaine du commerce sur Internet.

**Critères d'admission – Diplôme en gestion – Concentration en commerce sur Internet**

### 3.1.12.1 Diplôme (Dip.) en gestion — Général (30 unités)

Ce programme d'études menant à un diplôme vise à transmettre aux étudiants les notions générales fondamentales de la gestion d'entreprise et à les préparer à des études supérieures en gestion. Il vise aussi à renforcer les compétences des étudiants en matière de communication, de résolution de problèmes, de pensée critique et de travail d'équipe, compétences particulièrement importantes pour ceux qui aspirent à des postes de direction générale.

#### Cours associés

CMS2 500\* (3) Mathematics for Management

\* ou l'exemption par un examen

#### Cours obligatoires (21 unités)

CACC 520 (3) ~~Accounting for Management~~  
CEC2 532 (3) Business Economics  
CFIN 512 (3) Corporate Finance  
CMR2 542 (3) Marketing Principles and Applications  
CMS2 521 (3) Applied Management Statistics  
CMS2 527 (3) Business Intelligence and Analytics  
CORG 551 (3) Behaviour in Organizations

#### Cours complémentaires (9 unités)

9 unités parmi les cours suivants :

CCLW 511 (3) Law 1  
CGM2 510 (3) Project Management: Tools and Techniques  
CMIS 541 (3) Information Systems for Managers  
CMS2 515 (3) Operations Management  
CORG 555 (3) Strategic Human Resources Management  
CPL2 510 (3) Communication and Networking Skills  
CPL2 524 (3) Introduction: International Business  
CPL2 552 (3) Strategic Management

Ou tout autre cours de niveau 500 offert et approuvé par l'unité du Développement de carrière et perfectionnement professionnel.

### 3.1.13 Diplôme en gestion des relations publiques et des communications

Le diplôme en gestion des relations publiques et des communications s'adresse à ceux qui désirent travailler en relations publiques et en communications.

#### Critères d'admission – Diplôme en gestion des relations publiques et des communications

Outre les critères d'admission énoncés à [section 3.1.1: Critères d'admission – Programmes de diplôme](#), les étudiants doivent avoir obtenu une MPC de 3,0 sur 4,0 ou de 3,2 sur 4,0 au cours des deux dernières années de leurs études de premier cycle à temps plein.

#### 3.1.13.1 Diplôme (Dip.) gestion des relations publiques et des communications (30 unités)

Ce programme s'adresse à ceux qui désirent travailler en relations publiques et en communications, aux gestionnaires responsables des activités de relations publiques et des communications ou aux praticiens qui souhaitent parfaire leur formation. Les étudiants se familiarisent avec divers domaines de spécialité et se préparent à faire carrière dans les secteurs des services-conseils, des entreprises ou des organ

CPRL 530	(3)	Internal Stakeholder Communication
CPRL 531	(3)	Media Context and Applications
CPRL 535	(3)	Public Opinion and Public Policy
CPRL 540	(3)	Communication Planning
CPRL 541	(3)	Ethics in Public Relations

### Cours complémentaires (9 unités)

#### De 3 à 6 unités parmi les cours suivants :

CPRL 533	(3)	Communications in the Corporate Sector
CPRL 534	(3)	Communications in the Not-For-Profit Sector

#### De 3 à 6 unités parmi les cours suivants :

CGM2 510	(3)	Project Management: Tools and Techniques
CMIS 530	(3)	Digital Analytics and Targeting
CMIS 542	(3)	Strategic Internet Marketing
CMIS 544	(3)	Digital Marketing Automation, Planning and Technology
CMR2 542	(3)	Marketing Principles and Applications
CORG 551	(3)	Behaviour in Organizations
CPRL 515	(3)	Fund-raising and Philanthropy
CPRL 532	(3)	Public Relations Event Management
CPRL 590	(3)	Topics in Public Relations

Ou tout autre cours de niveau 500 offert et approuvé par l'unité du Développement de carrière et perfectionnement professionnel.

### 3.1.14 Diplôme en gestion des opérations et de la chaîne d'approvisionnement

Ce diplôme vise à doter les étudiants d'outils d'analyse de haut niveau afin d'acquérir une compréhension approfondie des opérations de la chaîne d'approvisionnement.

#### Critères d'admission – Diplôme en gestion des opérations et de la chaîne d'approvisionnement

Outre les critères d'admission énoncés à [section 3.1.1: Critères d'admission – Programmes de diplôme](#), les étudiants doivent détenir un diplôme de premier cycle dans un programme de leur choix et avoir obtenu une MPC minimale de 3,0 sur 4,0 ou de 3,2 sur 4,0 au cours des deux dernières années de leurs études de premier cycle à temps plein.

#### 3.1.14.1 Diplôme (Dip.) gestion des opérations et de la chaîne d'approvisionnement (30 unités)

Avec ce certificat, les étudiants pourront se spécialiser dans les domaines de la gestion de la qualité, la production allégée, le soutien logistique et la gestion de projets. Les contenus de cours comprennent une partie du champ des connaissances servant à accéder au titre de « Green Belt » ou du Project Management Institute.

Nota : Les cours associés ne sont assortis d'aucune unité retenue dans le calcul des exigences du programme.

#### Cours associé

CMS2 500*	(3)	Mathematics for Management
-----------	-----	----------------------------

\* ou l'exemption par un examen

#### Cours obligatoires (30 unités)

CGM2 510	(3)	Project Management: Tools and Techniques
CMS2 505	(3)	Quantitative Analysis Tools in Decision Making
CMS2 515	(3)	Operations Management

CMS2 524	(3)	Management of Service Operations
CMS2 525	(3)	Supply Chain Management
CMS2 527	(3)	Business Intelligence and Analytics
CMS2 531	(3)	Re-Engineering and Integration of Business Systems
CMS2 532	(3)	Lean Operations Systems
CMS2 540	(3)	Six-Sigma Quality Management
CMS2 550	(3)	Supply Chain Field Project

**Certificats d'é**



### **3.1.15.3 Certificat d'études supérieures en perfectionnement professionnel de CPA**

Le certificat d'études supérieures en perfectionnement professionnelle de CPA de McGill, programme de formation professionnelle accrédité par CPA Canada, prépare l'étudiant à se présenter à l'examen final commun (EFC) pancanadien de l'association.

#### **3.1.15.3.1 Certificat d'études supérieures (Cert. étu. sup.) en perfectionnement professionnel de CPA (24 unités)**

Le certificat d'études supérieures en perfectionnement professionnel de CPA répond aux exigences du programme de formation professionnelle (PFP) requis pour obtenir le titre de comptable professionnel agréé (CPA) au Québec. À la fin du programme, vous serez en mesure de vous présenter à l'examen final commun (EFC) que doivent réussir les candidats au titre de CPA et qui se déroule sur trois jours. Le PFP et l'EFC sont tous deux exigés pour obtenir le titre de CPA et exercer la profession de comptable.

Ce programme à temps partiel est conçu pour les gens qui travaillent. Il comprend une série de cours ainsi que des cours de synthèse intensifs, des apprentissages par cas, du travé

### Cours complémentaire (3 unités)

3 unités parmi les cours suivants :

CGM2 510	(3)	Project Management: Tools and Techniques
CMIS 530	(3)	Digital Analytics and Targeting
CMIS 542	(3)	Strategic Internet Marketing
CMIS 544	(3)	Digital Marketing Automation, Planning and Technology
CMS2 521	(3)	Applied Management Statistics
CPL2 524	(3)	Introduction: International Business

Ou tout autre cours de niveau 500 ou 600 offert et approuvé par l'unité du Développement de carrière et perfectionnement professionnel.

#### 3.1.15.5 Certificat d'études supérieures en planification financière

##### Critères d'admission au certificat d'études supérieures en planification financière

Outre les critères d'admission énoncés à [section 3.1.15.1: Critères d'admission aux certificats d'études supérieures](#), le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en commerce (finance) et avoir obtenu une MPC minimale de 3,0 sur 4,0 ou de 3,2 sur 4,0 au cours des deux dernières années d'études universitaires; ou d'un diplôme de premier cycle dans un autre champ d'études obtenu avec une MPC minimale de 3,0 sur 4,0 ou de 3,2 sur 4,0 au cours des deux dernières années d'études universitaires ainsi que d'un diplôme en finance; ou d'un diplôme de premier cycle dans un autre champ d'études et d'un certificat en finance obtenu avec une MPC minimale de 3,0 sur 4,0.

##### 3.1.15.5.1 Certificat d'études supérieures (Cert. étu. sup.) planification financière (15 unités)

Le Certificat d'études supérieures en planification financière vise à approfondir les compétences déjà acquises dans l'analyse, l'intégration et la synthèse de l'information dans de nombreuses disciplines telles qu'éthique et intégrité professionnelles, planification financière, assurance, marketing et fiscalité. L'accent est mis sur l'application de techniques pratiques utiles pour les planificateurs financiers professionnels faisant carrière dans différents types d'entreprises, d'organismes publics, de banques ou de sociétés d'assurances. Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en commerce (finance) et avoir obtenu une MPC minimale de 3,0 sur 4,0 ou de 3,2 sur 4,0 au cours des deux dernières années d'études universitaires; ou d'un diplôme de premier cycle dans un autre champ d'études et avoir obtenu une MPC minimale de 3,0 sur 4,0 ou de 3,2 sur 4,0 au cours des deux dernières années d'études universitaires ainsi que d'un diplôme en finance; ou d'un diplôme de premier cycle dans un autre champ d'études et d'un certificat en finance avec une MPC minimale de 3,0 sur 4,0.

##### Cours préalable

CCTX 511	(3)	Taxation I
----------	-----	------------

Nota: Les étudiants qui souhaitent demander une reconnaissance d'équivalences pour les cours préalables doivent remplir le formulaire prescrit au momentè





Outre les critères d'admission énoncés à [section 3.1.15.1: Critères d'admission aux certificats d'études supérieures](#), les étudiants doivent détenir un diplôme de premier cycle en informatique, en génie logiciel, ou en génie informatique, et avoir obtenu une MPC minimale de 3,0 sur 4,0 ou de 3,2 sur 4,0 au cours des deux dernières années d'études à temps plein.

### **3.1.15.9.1 Certificat d'études supérieures (Cert. étu. sup.) commerce sur Internet (15 unités)**

#### **Cours obligatoires (12 unités)**

CMIS 530	(3)	Digital Analytics and Targeting
CMIS 543	(3)	Digital Advertising and Search Engine Optimization
CMIS 544	(3)	Digital Marketing Automation, Planning and Technology
CMIS 549	(3)	Digital Customer Experience and Technology

#### **Cours complémentaire (3 unités)**

3 unités parmi les cours suivants :

CCS2 505	(3)	Applications Programming
CCS2 508	(3)	Web Application Development
CCS2 510	(3)	Computer Network and Internet Security
CCS2 535	(3)	Internet Business Project
CCS2 550	(3)	Multimedia Communication Design and Marketing
CCS2 590	(3)	Topics in Information Technology
CGM2 510	(3)	Project Management: Tools and Techniques
CMS2 527	(3)	Business Intelligence and Analytics

Ou tout autre cours de niveau 500 ou 600 offert et approuvé par Développement de carrière et perfectionnement professionnel.

### **3.1.15.10 Certificat d'études supérieures en leadership**

#### **Critères d'admission au certificat d'études supérieures en leadership**

Outre les critères d'admission énoncés à [section 3.1.15.1: Critères d'admission aux certificats d'études supérieures](#), les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de premier cycle (ou équivalent). La MPC minimale pour le diplôme de premier cycle est 3,0 sur 4,0 ou 3,2 sur 4,0 au cours de l'équivalent des deux dernières années d'études de niveau universitaire à temps plein. Les candidats doivent aussi posséder au moins trois années d'expérience de travail récentes et pertinentes en gestion, en supervision ou en gestion de projets, ou être titulaires d'un titre professionnel. Tous les candidats doivent soumettre leur curriculum vitae et deux lettres de recommandation. Ils doivent aussi satisfaire aux exigences linguistiques (voir [section 2.6.2: Preuve de compétence en anglais](#)).

#### **3.1.15.10.1 Certificat d'études supérieures (Cert. étu. sup.) leadership (15 unités)**

#### **Cour**





**Nota :** Répondre aux exigences minimales de MPC ne garantit nullement l'admission au programme menant au certificat de deuxième cycle en comptabilité professionnelle.

### 3.1.15.121 Certificat d'études supérieures (Cert. étu. sup.) comptabilité professionnelle (24 unités)

Le Certificat de deuxième cycle en comptabilité professionnelle est un programme de formation professionnelle (PFP) accrédité par l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Le programme prépare l'étudiant à faire carrière comme comptable professionnel et à se présenter à l'examen final commun pancanadien menant au titre de CPA. Il permet à l'étudiant d'acquérir les compétences professionnelles reconnues sur la scène nationale et internationale. L'étudiant se familiarise avec les théories et les problèmes pratiques les plus récents et peut se spécialiser en comptabilité publique (assurance), en mesure de la performance, en fiscalité ou en analyse financière d'entreprise. Ce programme peut être suivi soit à temps plein à la Faculté de gestion Desautels ou à temps partiel à l'École d'éducation permanente.

#### Cours préalables pour les étudiants canadiens titulaires d'un B. Com. (33 unités)

(minimum B- requis)

ACCT 351	(3)	Intermediate Financial Accounting 1
ACCT 352	(3)	Intermediate Financial Accounting 2
ACCT 361	(3)	Management Accounting
ACCT 362	(3)	Cost Accounting
ACCT 385	(3)	Principles of Taxation
ACCT 453	(3)	Advanced Financial Accounting
ACCT 463	(3)	Management Control
ACCT 475	(3)	Principles of Auditing
ACCT 486	(3)	Business Taxation 2
BUSA 364	(3)	Business Law 1
FINE 342	(3)	Corporate Finance

#### Cours préalables pour les étudiants titulaires d'un diplôme en comptabilité (42 unités)

CCAU 511	(3)	Auditing 1
CCFC 511	(3)	Financial Accounting 1
CCFC 512	(3)	Financial Accounting 2
CCFC 513	(3)	Financial Accounting 3
CCLW 511	(3)	Law 1
CCMA 511	(3)	Managerial Accounting 1
CCMA 522	(3)	Managerial Accounting 2
CCMA 523	(3)	Managerial Accounting 3
CCTX 511	(3)	Taxation 1
CCTX 532	(3)	Taxation 2
CFIN 512	(3)	Corporate Finance
CFIN 522	(3)	Applied Topics: Corporate Finance
CMIS 541	(3)	Information Systems for Managers
CPL2 552	(3)	Strategic Management

#### Cours obligatoires (16 unités)

\* l'unité de valeur de ce cours est zéro (0).

ACCT 653	(3)	Issues in Professional Accounting 1
ACCT 654	(3)	Issues in Professional Accounting 2
ACCT 663	(3)	Strategic Aspects of Accounting 1

ACCT 664	(3)	Strategic Aspects of Accounting 2
ACCT 695	(4)	Integrative Analysis
ACCT 699*	(0)	Exam Preparation Seminar

**Cours complémentaires (8 unités)**

ACCT 683	(4)	Practice of Taxation
ACCT 685	(4)	Accounting and Performance Management
ACCT 687	(4)	Assurance Services
ACCT 689	(4)	Financial Business Analysis

**3.1.15.13 Certificat d'études supérieures en gestion des relations publiques**

**Critères d'admission au certificat d'études supérieures en gestion des relations publiques**

Outre les critères d'admission énoncés à [section 3.1.15.1: Critères d'admission aux certificats d'études supérieures](#), les étudiants doivent détenir un diplôme de premier cycle en commerce (ou l'équivalent) et avoir obtenu une MPC minimale de 3,0 sur 4,0 ou de 3,2 sur 4,0 au cours des deux dernières années d'études à temps plein.

**3.1.15.13.1 Certificat d'études supérieures (Cert. étu. sup.) gestion des relations publiques (15 unités)**

**Cours obligatoires (12 unités)**

CPRL 510	(3)	Fundamentals of Public Relations
CPRL 520	(3)	Applied Public Relations Communication
CPRL 530	(3)	Internal Stakeholder Communication
CPRL 531	(3)	Media Context and Applications

**Cours complémentaire (3 unités)**

3 unités parmi les cours suivants :

CGM2 510	(3)	Project Management: Tools and Techniques
CPRL 515	(3)	Fund-raising and Philanthropy
CPRL 532	(3)	Public Relations Event Management
CPRL 535	(3)	Public Opinion and Public Policy

**3.2 Exigences générales**

Généralement, les diplômes offerts par l'unité du *Développement de carrière et perfectionnement professionnel* sont composés de dix cours. Toutefois, certains programmes comportent des cours associés et préalables que l'étudiant doit suivre pour obtenir le certificat ou le diplôme.

Les étudiants qui croient avoir suivi l'équivalent d'un ou plusieurs cours associés au programme ou l'équivalent d'un ou plusieurs cours préalables qui ne font pas partie du programme pour lequel ils ont fait une demande, peuvent passer l'*examen d'exemption*. Les étudiants qui ont échoué à un cours associé du programme ou à un cours préalable qui ne fait pas partie du programme pour lequel ils ont fait une demande d'admission ne sont pas admissibles à l'examen d'exemption pour le(s) cours qu'ils ont échoué.

Cet examen vise les étudiants qui ne présentent pas les acquis scolaires requis, mais qui croient avoir le niveau de connaissances exigé. Les étudiants qui réussissent cet examen n'auront pas à suivre le cours visé par l'examen.

Les étudiants qui réussissent cet examen avec une note minimale de 65 % n'auront pas à suivre le cours correspondant à l'examen. Ceux qui échouent à l'examen ne pourront le reprendre; ils devront plutôt s'inscrire au cours visé par l'examen. Les étudiants seront informés par écrit des résultats du test. Les résultats des tests sont valables pour une année universitaire. Les étudiants peuvent se procurer un formulaire de demande auprès du Service à la clientèle ou le télécharger à l'adresse suivante : [www.mcgill.ca/continuingstudies/fr/futurs-etudiants/demande-dadmission/exemption-par-examen](http://www.mcgill.ca/continuingstudies/fr/futurs-etudiants/demande-dadmission/exemption-par-examen).

Les étudiants peuvent s'inscrire à un examen d'exemption sur le site Web suivant :

[www.mcgill.ca/continuingstudies/fr/futurs-etudiants/demande-dadmission/exemption-par-examen](http://www.mcgill.ca/continuingstudies/fr/futurs-etudiants/demande-dadmission/exemption-par-examen). La demande doit être accompagnée des frais d'admission de 104,67 \$ CA (non remboursables, payables par carte de crédit). Les étudiants qui veulent voir la liste des cours auxquels l'examen d'exemption s'applique peuvent consulter le site Web.



Les examens d'exemption auront lieu aux dates suiv

**3. MELAB** (*University of Michigan English Language Test*)

**Diplôme en gestion**

Les étudiants qui ont suivi des cours d'études supérieures équivalents et obtenu une note minimale de B- dans une université reconnue peuvent solliciter un transfert d'unités. Pour le diplôme en gestion, 9 unités (trois cours) au maximum peuvent être accordées aux étudiants qui ont suivi des cours de deuxième cycle en dehors du programme auquel ils sont inscrits. Ces cours doivent avoir été suivis depuis moins de cinq ans. Les étudiants sont tenus de suivre les cours restants à l'Université McGill pour se voir conférer le diplôme en gestion.

**Certificats d'études supérieures**

Les étudiants qui ont suivi des cours d'études supérieures équivalents et obtenu une note minimale de B- dans une université reconnue peuvent recevoir un maximum de 3 unités (un cours). Ce cours doit avoir été suivi au cours des cinq dernières années. Les étudiants doivent suivre 12 unités (quatre cours) dans le certificat d'études supérieures à l'Université McGill. Les étudiants complétant deux certificats d'études supérieures ne peuvent compter qu'un seul cours commun (3 unités) entre ces deux certificats.

**3.2.5.1 Examens de reprise pour tous les programmes**

**Nota :** Il n'y a pas d'examen de reprise pour les cours offerts par l'unité du *Développement de carrière et perfectionnement professionnel* (c.-à-d. lorsqu'un étudiant échoue à un cours, il doit le reprendre).

**3.2.6 Règlements relatifs aux résultats universitaires****3.2.6.1 Programmes de diplôme**

1. Les étudiants doivent obtenir une note minimale de B- à chaque cours. Cette règle s'applique pour tous les cours, qu'il s'agisse de cours obligatoires, au choix, associés, préalables ou extérieurs au programme auquel ils sont inscrits. Les étudiants ne pourront pas échouer à plus de deux cours. Au troisième échec, ils sont tenus d'abandonner le programme immédiatement. À cet égard, une note insatisfaisante est une note inférieure à B-. À noter que même lorsqu'un étudiant redresse une note insatisfaisante en reprenant le cours, la note originale continue de figurer dans son dossier et entre dans le calcul du nombre total de notes insatisfaisantes.
2. Les étudiants ont quatre années au maximum pour obtenir leur diplôme en gestion.

**3.2.6.2 Certificats d'études supérieures**

1. Les étudiants doivent obtenir une note minimale de B- à chaque cours, y compris les cours associés et préalables. Les étudiants ne sont pas autorisés à échouer à plus d'un cours du programme. Au deuxième échec, ils sont tenus d'abandonner le programme immédiatement. À cet égard, une note entraînant un échec (ou note insatisfaisante) est une note inférieure à B-. À noter que même lorsqu'un étudiant redresse ce genre de note en reprenant le cours, la note originale continue de figurer dans son dossier et entre dans le décompte du nombre total de notes insatisfaisantes.
2. Les étudiants ont deux années au maximum pour obtenir leur certificat d'études supérieures.

**3.2.6.3 Étudiants à statut particulier**

Les étudiants à statut particulier doivent obtenir une note minimale de B- à chaque cours, y compris les cours associés et préalables. Ils ne peuvent avoir plus de deux notes insatisfaisantes à leur dossier. À la troisième note insatisfaisante, ils sont tenus d'abandonner leurs études à l'unité du *Développement de carrière et perfectionnement professionnel*. À cet égard, une note insatisfaisante est une note inférieure à B-. À noter que même lorsqu'un étudiant redresse une note insatisfaisante en reprenant le cours, la note originale continue de figurer dans son dossier et entre dans le calcul du nombre total de notes insatisfaisantes.

L'étudiant qui ne respecte pas les normes minimales fixées par l'unité du *Développement de carrière et perfectionnement professionnel* ne peut plus poursuivre son programme d'études et son inscription sera annulée. Lorsqu'un étudiant est invité à abandonner le programme, il n'est pas autorisé à s'inscrire à d'autres cours ou programmes offerts par l'unité du *Développement de carrière et perfectionnement professionnel* ni à se prévaloir de privilèges de report de cours au trimestre suivant.

L'École d'éducation permanente de l'Université McGill reconnaît aux étudiants le droit de contester les décisions universitaires sur le fond et sur la forme, y compris celles qui concernent le maintien d'un étudiant dans un programme ou l'application des règlements et des normes universitaires à un étudiant. Un appel officiel peut être interjeté par écrit auprès du comité d'appel de l'unité du *Développement de carrière et perfectionnement professionnel*. Cette demande doit être accompagnée de documents justifiant la réintégration.

**3.2.6.4 Durée des études**

L'étudiant inscrit à un seul diplôme commandant 30 unités doit terminer son programme dans les quatre ans suivant sa première inscription. L'étudiant inscrit à un seul certificat d'études supérieures commandant 15 unités doit terminer son programme dans les deux ans suivant sa première inscription. La durée limite sera rajustée pour les étudiants qui obtiennent une reconnaissance d'équivalences ou qui passent d'un programme à un autre. Les étudiants qui dépassent ces durées limites peuvent demander une prorogation, par écrit, au conseiller des programmes des cycles supérieurs. Leur programme d'études révisé devra être approuvé par le directeur.

Les étudiants qui ne s'inscrivent à aucun cours de leur programme pendant un an devront présenter une nouvelle demande d'admission et répondre aux nouvelles exigences du programme, le cas échéant.

**Cours associés**

Ce terme désigne les cours universitaires requis qui doivent être suivis avant ou en même temps que les autres cours du programme.

**Cours associés pour les programmes**

Certains programmes exigent des cours associés particuliers. Il est possible aux étudiants de s'en acquitter après leur admission au programme. Il est fortement recommandé que les étudiants réussissent tous les cours associés à un programme au début de ce programme.

**Conditions préalables des cours**

Certains cours sont exclusi

---

### 3.4 Exigences linguistiques s'appliquant aux ordres professionnels

Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter à [Ressources et politiques de l'Université](#) > [Éducation permanente](#) > [Collation des grades](#) > [Exigences linguistiques s'appliquant aux ordres professionnels](#).

---

### 3.5 Programmes du Développement de carrière et perfectionnement professionnel exigeant une MPC minimale

Si votre MPC est inférieure à la moyenne minimale exigée pour l'admission au programme, veuillez joindre, avec votre demande d'admission et votre relevé de notes, les documents énoncés ci-après afin que votre candidature soit prise en considération. Veuillez noter que cela ne concerne pas les demandes d'admission au Certificat de deuxième cycle en comptabilité professionnelle, car les étudiants doivent répondre aux exigences particulières à ce programme en matière de MPC minimale.

a) **Lettre d'intention** : Une lettre d'une ou deux pages, à interligne simple, rédigée en anglais ou en français, et expliquant les points suivants :

- Ce qui vous intéresse dans ce programme;
- Connaissances pertinentes au programme, ainsi que vos champs d'intérêt dans le domaine d'études et les raisons qui motivent votre choix à notre programme d'études;
- Comment vous planifiez incorporer cette formation dans votre emploi actuel ou dans votre profession future, ainsi qu'une description de votre expérience professionnelle et sa pertinence, le cas échéant, au programme choisi;
- Prix reçus et autres contributions;
- Toute autre information pertinente à votre demande d'admission.

b) **Curriculum vitae**

c) **Deux lettres de recommandation** : Minimum une lettre provenant d'un employeur (actuel ou antérieur).

d) **Résultats du test GRE ou du test d'admission de deuxième cycle en gestion (GMAT - Graduate Management Admission Test)**

- Professionnels de la comptabilité et fiscalité
- Professionnels de l'industrie aérospatiale
- Analystes et spécialistes d'entreprise
- Gestionnaires de contrats et de projets
- Spécialistes en distribution, en construction et en fabrication
- Ingénieurs et géologues
- Experts dans le domaine du div

#### 4.1.5 Associations professionnelles

Un grand nombre de nos cours sont reconnus par des organismes professionnels et industriels délivrant leurs propres titres, diplômes ou certificats professionnels.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à [École d'éducation permanente](#) > *Par où commencer* > *Critères d'admission* > : [Associations professionnelles](#).

---

#### 4.2 Cours en ligne non assortis d'unités

Nos programmes et nos cours en ligne peuvent s'insérer dans votre horaire chargé et vous permettre d'apprendre à votre propre rythme depuis votre domicile.  
En savoir plus : [ici](#).

##### **Introduction au trouble de stress post-traumatique**

Ce cours en ligne permet aux participants d'acquiescer à leur rythme et de bénéficier de l'expertise de nos professionnels de la santé.

**Cours non assortis d'unités**

CBUS 111

Content Creation

Social Media Strate



souhaitant exercer dans le domaine des marques de commerce, en cabinet privé ou en entreprise, ainsi qu'aux professionnels des marques et de mise en marché.

#### **Classe de maître en matière de droits d'auteur – 2 au 4 août 2017**

Ce cours intensif permet d'analyser en profondeur la loi régissant les droits d'auteur en se penchant plus particulièrement sur les enjeux pratiques et sur la compréhension de son application dans des situations professionnelles diverses. Ce cours s'adresse principalement aux gestionnaires et aux conseillers juridiques en entreprise œuvrant dans les domaines de l'édition, de la musique, des technologies de l'information, de la radiodiffusion, du film, de la télévision et des arts du spectacle ; aux avocats, agents de marques de commerce, responsables d'émission de permis et responsables de l'élaboration des politiques gouvernementales ; et aux universitaires et bibliothécaires. Le cours profitera grandement aux participants qui sont déjà familiers avec les concepts et les enjeux du domaine des droits d'auteur.

#### **Programme intensif de formation McGill-ÉTS – Meilleures pratiques en gestion aérospatiale – 29 mai au 2 juin 2017**

Ce programme de formation conjoint et intensif de cinq jours, divisé en cinq séances animées par des spécialistes canadiens reconnus, offre une vue d'ensemble des pratiques exemplaires en gestion de l'industrie aérospatiale.

Ce programme de perfectionnement professionnel, non assorti d'unités, est conçu pour les professionnels du domaine de l'aérospatiale qui souhaitent mieux comprendre les effets de la réglementation et de la certification aériennes sur l'industrie aérospatiale, accroître leurs compétences en matière de planification stratégique, de gestion de programme et de gestion de la chaîne d'approvisionnement et mettre en œuvre l'excellence opérationnelle dans leur milieu de travail.

Pour plus d'information, consultez [www.mcgill.ca/continuingstudies/fr/programmes-et-cours/aerospatial/programme-dete](http://www.mcgill.ca/continuingstudies/fr/programmes-et-cours/aerospatial/programme-dete).

#### **Médias sociaux et les stratégies de communication numérique en commerce – 31 juillet au 18 août 2017**

Ce programme de développement professionnel non assorti d'unités est conçu pour les professionnels qui ont les connaissances et les compétences nécessaires pour participer aux médias sociaux au nom de leur organisation ou de leur marque, pour créer du contenu efficace, pour gérer les communautés grâce à la communication en ligne et pour gérer du contenu provenant d'un large éventail de sources afin d'optimiser son potentiel d'organisation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le : [www.mcgill.ca/continuingstudies/programs-and-courses/short-programs](http://www.mcgill.ca/continuingstudies/programs-and-courses/short-programs)

#### **Gestion de projets – 31 juillet au 18 août 2017**

Ce programme est conçu pour ceux et celles qui veulent apprendre les principes de base de la gestion de projets et leur applicabilité au milieu de travail. Il accorde une importance particulière aux principes, aux méthodes et aux outils de gestion de projets préconisés dans le *Guide du Corpus des connaissances de l'analyse d'affaires*<sup>®</sup> (*Guide BABOK*<sup>®</sup>).

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le : [www.mcgill.ca/continuingstudies/programs-and-courses/short-programs](http://www.mcgill.ca/continuingstudies/programs-and-courses/short-programs)

---

## **4.5 Certificats de développement professionnel (UEC)**

Les certificats de développement professionnel sont des microprogrammes permettant aux participants d'accumuler des unités d'éducation permanente (UEC), sans toutefois accumuler des unités de cours de McGill. Ces certificats s'adressent aux professionnels détenant une certaine expérience dans un domaine sectoriel ou professionnel et souhaitant perfectionner leurs habiletés et compétences tout en obtenant une reconnaissance universitaire pour leurs efforts.

### **Certificats de développement professionnel**

*section 4.5.2: Certificat de développement professionnel (Cert. dev. prof.) analyse d'affaires (33-35.5 UEC)*





Ce programme, offert en anglais, doit être terminé en deux ans.

#### **Cours requis (25 UEC)**

CBUS 210D1	(8)	Comprehensive Business Analysis
CBUS 210D2	(8)	Comprehensive Business Analysis
CBUS 216	(4.5)	Interpersonal Skills for Professionals
CBUS 242	(4.5)	Applied Business Analysis

#### **Cours complémentaires (8-10.5 UECs)**

8-10.5 UECs de:

CBUS 221	(6)	Leading Sustainable Change
CBUS 243	(4)	Introduction to Business Analytics and Data Modeling
CCOM 208	(4.5)	Professional Writing in Business
CENG 224	(4)	Agile Project Management

#### **4.5.3 Certificat de développement professionnel (Cert. dév. prof.) évaluation d'entreprises (43-43,5 UEC)**

L'évaluation d'entreprise joue un rôle à part entière dans le regroupement d'entreprises, la planification fiscale des sociétés, les litiges, l'évaluation quantitative des dommages-intérêts, le capital de risque et l'investissement en capital. Ce programme vise l'acquisition d'une connaissance solide des théories et des pratiques de l'évaluation d'entreprise par les personnes souhaitant obtenir le titre d'expert en évaluation d'entreprise. En outre, ce programme satisfait aux ex1 Tm45.. 503.009 474.40ma1 Tf()Tj/F2 8.1 Tf(re dans le re)Tj Tf()Tj/F2 8.1 Tf(t)Tj/F3 8.1 ud/F3 8.1 Inn ctut prnnab



#### 4.5.7 Certificat de développement professionnel (Cert. dév. prof.) conseil de gestion de l'aviation (29,0-30,5 UEC)

\*\*Ce programme n'est actuellement pas offert.\*\*

Le certificat de développement professionnel en conseil de gestion de l'aviation s'adresse aux personnes qui souhaitent faire carrière comme conseillers indépendants ou au sein d'une grande société d'experts-conseils. Une importance particulière est accordée aux sujets suivants : processus de consultation, méthodologies et outils du conseil, éthique en pratique professionnelle, gestion de projets aériens, durabilité du changement, aptitudes à communiquer et enjeux clés de l'industrie de l'aviation. Ce programme satisfait aux exigences du titre professionnel de Conseiller en management certifié (CMC) administré par l'Association canadienne des conseillers en management.

##### Cours obligatoires (25,5 UEC)

CBUS 120	(6)	Fundamentals of Management Consulting
CBUS 216	(4.5)	Interpersonal Skills for Professionals
CBUS 220	(4)	Professional Ethics in Management and Consulting
CBUS 221	(6)	Leading Sustainable Change
CBUS 226	(5)	Aviation Project Management

##### Cours complémentaires (3,5 - 5,0 UEC)

CBUS 217	(3.5)	Dynamic Pricing and Revenue Management
CBUS 218	(5)	Airport Commercial Management
CBUS 219	(3.5)	Fuel Efficiency and Conservation

#### 4.5.8 Certificat de développement professionnel (Cert. dév. prof.) en gouvernance parlementaire (13 UEC)

Ce programme de développement professionnel est conçu pour les nouveaux députés. Le programme se concentre sur les fondements de la gouvernance parlementaire, offrant notamment un aperçu des trois pouvoirs du gouvernement et traitant des divers modèles parlementaires d'États membres du Commonwealth, des fonctions essentielles du Parlement (légiférer, surveiller et représenter), des relations entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, du rôle du député et des relations entre le Parlement et la presse. Alliant théorie et pratique, le programme a recours à une méthode d'enseignement combinant cours en classe et formation en ligne.

Ce programme, offert en anglais, doit être terminé en deux ans.

CBUS 250	(3)	Introduction to Commonwealth Parliamentary Governance
CBUS 251	(4)	Contemporary Issues in Parliamentary Governance
CBUS 252	(3)	Advanced Commonwealth Parliamentary Governance
CBUS 253	(3)	Parliamentary Communications

#### 4.5.9 Certificat de développement professionnel (Cert. étu. sup.) en gestion parlementaire (18 UEC)

Ce programme de développement professionnel est conçu pour le personnel parlementaire de rang intermédiaire visant à être promu aux échelons supérieurs de l'administration parlementaire. Le curriculum repose sur les meilleures pratiques internationales et leur mise en œuvre dans des cadres parlementaires de cultures et de régimes politiques variés. Alliant théorie et pratique, le programme a recours à une méthode d'enseignement combinant cours en classe et formation en ligne. En offrant au personnel parlementaire les outils leur permettant de devenir la « mémoire collective » du Parlement, le programme contribue

**4.5.10 Certificat de développement professionnel (Cert. dév. prof.) gestion de projets (33-45 UEC)**

Le certificat de perfectionnement professionnel en gestion de projets vise principalement à fournir aux professionnels le savoir et les habiletés requises pour gérer avec succès des projets de différentes natures et de différentes envergures. Une importance particulière est accordée à l'emploi des principes, des méthodes et des outils de gestion de projets préconisés dans le Guide du Corpus des connaissances en management de projet (Guide PMBOK®) du Project Management Institute (PMI). D'autres sujets sont aussi abordés, tels que les techniques de mise en place, de direction et de motivation d'équipes de projet performantes, les moyens de dé

